

qui dispose pour leurs vêtements la soie d'Arabie blanche comme la neige, l'hermine et les pierres précieuses. Ils emmènent avec eux le vaillant Hagen et quelques autres hommes d'un courage éprouvé, et s'embarquent sur le Rhin.

Cette reine qu'ils vont voir, c'est Brunhild. Elle a la force du géant, l'ardeur du guerrier. Quiconque aspire à l'épouser doit lutter avec elle, et dans ce rude combat il engage sa vie; s'il est vaincu, la farouche reine lui fait trancher la tête. Déjà plus d'un homme renommé pour son intrépidité, plus d'un chevalier illustre, a tenté cette redoutable épreuve, et tous ont été vaincus, car personne ne lance une pierre aussi loin que Brunhild, et ne manie une lance aussi lourde. Günther ne peut échapper aux cruelles conditions que d'autres ont acceptées avant lui. On présente à la reine son bouclier, sa lance que dix hommes portent à peine, et à la vue de cette armure gigantesque, le malheureux roi de Bourgogne se regarde comme vaincu, et regrette d'avoir quitté son beau royaume. Mais Siegfried est là qui l'encourage et lui promet son appui. Siegfried prend son casque qui le rend invisible et lui donne la force de douze hommes; il se place derrière le bouclier de Günther; il soutient les coups effroyables que Brunhild lui porte, il lance au-delà du but la lourde pierre qu'on lui présente, et pour la première fois de sa vie Brunhild est la plus faible. Günther la ramène en triomphe dans son pays, et le mariage est conclu. De son côté, le héros des Pays-Bas épouse sa bien-aimée, et l'emmena chez son père.

Quelque temps se passe; Gunther envoie un messager à Siegfried et à sa femme pour les prier de venir le voir. Les deux jeunes époux acceptent; ils amènent avec eux Sigismond le vieux roi, et arrivent à Worms. Le roi et Brunhild et toute la cour de Bourgogne s'en vont à la rencontre des nobles hôtes. La ville retentit de cris de joie. Le peuple s'assemble dans les rues au son des flûtes et des trompettes, et dans le palais de Gunther douze cents chevaliers s'asseyent à la même table. Mais pendant que toutes ces fêtes se succèdent, les deux reines sont souvent seules ensemble, et dans une de ces heures d'isolement il s'élève entre elles une querelle qui forme le nœud du poème et en prépare le dénouement. Toutes deux sont fières de leur mari, toutes deux réclament le droit de préséance, Brunhild parce qu'elle regarde Siegfried comme le vassal de Gunther, et Chriemhild parce qu'elle connaît l'histoire secrète du casque magique. Un jour, en se rendant à l'église, toutes deux se disputent avec violence le pas. Chriemhild, blessée des paroles de dédain que lui adresse sa rivale, lui raconte comment elle a été vaincue par Siegfried, tandis qu'elle croyait lutter seulement avec Gunther. A cette révélation inattendue, l'orgueilleuse reine s'éloigne avec colère. La haine lui est entrée dans le cœur; la soif de la vengeance la domine, elle ne pardonnera plus. Elle s'en va racontant, avec des yeux pleins de larmes, son humiliation aux chevaliers qui l'entourent, et le vaillant Hagen jure de la venger. Dès ce moment la nature du poème est toute changée. Il avait l'allure noble et galante, il devient sombre et farouche; un crêpe de deuil le recouvre, et des taches de sang le marquent à chaque page. La malheureuse Chriemhild trahit elle-même, dans son amour, le secret de Siegfried, et devient un instrument de mort entre les mains de ses ennemis. Une nouvelle guerre venait de se déclarer entre Gunther et le roi des Saxons; Siegfried voulait y prendre part, et sa femme, inquiète pour lui, appelle Hagen en qui elle a confiance, Hagen qui doit le trahir, et lui dit : « Oh! veillez sur celui que j'aime! protégez-le; car il n'est pas, comme on le croit, entièrement invulnérable. Quand il se baigne dans le sang du dragon » qui devait mettre son corps à l'abri de toute blessure, une » large feuille de peuplier lui tomba entre les deux épaules, » et à l'endroit où cette feuille est tombée la pointe de la » lance peut se frayer un passage. » Hagen lui répond avec

des assurances perfides de dévouement, et la pauvre Chriemhild, trompée par ces protestations, s'écrie : « Ecoutez, je » ferai sur son vêtement une croix à l'endroit où il est vulnérable; prenez-y garde. » Et elle emploie cette fatale précaution, et Hagen la trahit.

Bonaparte, Alexandre empereur de Russie. Talma. — Bonaparte, devenu premier consul, continuait à recevoir familièrement Talma dont il avait été l'ami. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il lui dit un jour : *Talma! je vais te faire jouer devant un parterre de rois.* Bientôt, en effet, Napoléon part pour Erfurt : un détachement du Théâtre français l'avait précédé; une grange fut arrangée en salle de spectacle; il y avait deux fauteuils en avant : l'un pour Napoléon, l'autre pour Alexandre; des chaises garnies pour les rois; des banquettes pour les grands-ducs et princes souverains. Lorsque Talma dit ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

l'autocrate se tourna vers Napoléon, prit sa main, et s'inclina devant lui.

JERSEY.

A quatre ou cinq lieues de la France, dans l'intérieur de l'Angle qui forment nos côtes de Normandie et de Bretagne, tout-à-fait sous nos yeux, à l'entrée de nos ports, sont quatre îles qui ne sont point françaises, et dont cependant les habitans parlent le français de l'ancienne Normandie, et en observent les lois, les coutumes et les usages.

Le voyageur qui visite ces îles se croit revenu aux jours de la féodalité. Il y trouve des fiefs, des chemins du roi, des vavasseurs, des prévôts, des sergents, le sénéchal et le bailli.

Si près de nous, comment se fait-il que ces îles soient demeurées au pouvoir de nos anciens rivaux? Comment se fait-il que dans l'espace de huit siècles marqués par tant de révolutions, leurs heureux habitans n'aient éprouvé dans leur organisation sociale, dans leur langage, que des changemens presque insensibles?

Ce sont des questions pour lesquelles eux-mêmes ne trouvent de réponse que dans l'intervention directe de la Providence divine.

« Si jamais, s'écrie dans notre langue un de leurs auteurs, la puissante protection de Dieu s'est signalée en faveur d'un peuple, c'est en la nôtre, ayant daigné nous délivrer, pendant un si grand nombre de siècles, de la tyrannie d'un pouvoir qui a fait trembler les divers peuples de l'Europe. Que de conquêtes la France a faites jusqu'à ce jour! que de batailles livrées, que de victoires remportées! Elle a regagné la Normandie, le Maine, et d'autres provinces qui faisaient partir de l'ancien et légitime patrimoine de nos rois; elle a porté la guerre au centre de l'Italie, elle a converti les plaines fertiles des Pays-Bas en un théâtre presque permanent de guerre et de carnage; l'épée à la main, elle s'est ouverte un passage au travers des vastes forêts de l'Allemagne : et cependant cette nation belliqueuse a été repoussée toutes les fois qu'elle a fait quelque tentative d'invasion sur nos bords; comme si le petit bras de mer qui la sépare de nos côtes était destiné dans la sagesse du Très-Haut à arrêter le cours des conquêtes de l'ambition. »

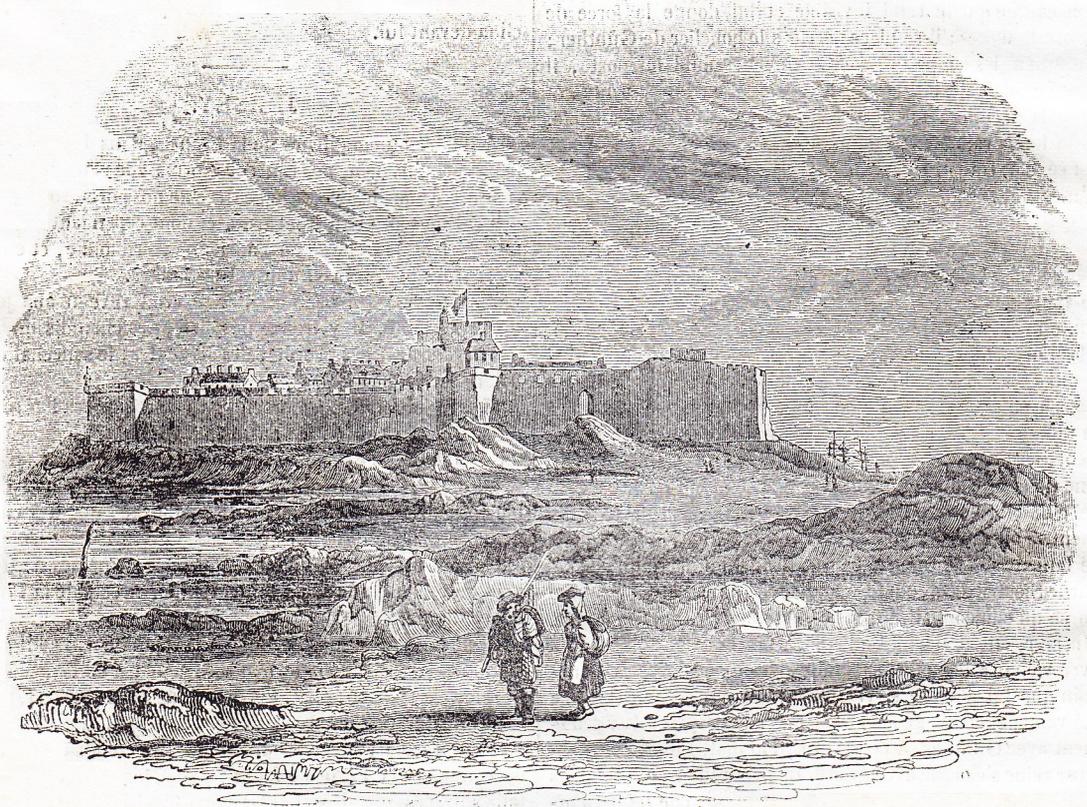
Ce passage montre assez combien les habitans des îles normandes redoutent d'être réunis à la France. Cela se conçoit parfaitement. Ils ont gardé une partie des privilèges féodaux qui existent encore dans l'Angleterre et que notre révolution a détruits. Ils jouissent en outre de quelques droits particuliers que leur a accordés le gouvernement anglais jaloux de maintenir leur attachement et leur fidélité par des bienfaits; car, en vérité, si le bon vouloir de cette

petite nation eût été jamais en faveur de la France, l'Angleterre ne l'eût point conservée sous son patronage. — D'un autre côté les habitans sentent bien qu'ils auront meilleur marché du gouvernement anglais éloigné d'eux que de la France leur voisine. Ils peuvent, par suite de cet éloignement, jouir de lois, d'usages et de coutumes particulières, sans blesser l'unité d'organisation de la métropole; tandis que, s'ils étaient au pouvoir de la France pendant quelques années, il leur faudrait courber la tête sous son unité administrative, recevoir ses magistrats et son code, s'enrôler dans ses armées, en un mot suivre une fortune semblable à celle de la Corse.

La tradition et l'histoire justifient aussi leur aversion contre la domination française. Ces îles rapportent au roi d'Angleterre l'obéissance et la foi qu'elles devaient jadis au duc de Normandie, dont le descendant féodal le plus direct est ce même roi d'Angleterre: si la Normandie est à la France, c'est que la France l'a prise, et l'a rendue fran-

çaise de proche en proche; mais, de fait, quand Guillaume eut ajouté la couronne royale à sa couronne de duc, ceux qui s'appelaient alors rois de France n'avaient d'autre droit à s'emparer de la Normandie que le droit de la convenance géographique et du voisinage, droit qui a bien quelque légitimité sans doute, et que la force, le temps, le succès et l'adhésion générale ont consacré, mais qu'ont pu décliner Jersey, Guernesey, Aurigny et Serk; car ces localités, placées en tant qu'îles dans une position exceptionnelle, ont pu résister à la fois à l'influence du voisinage des rois de France et à la force de leurs armes.

L'île de Jersey est la plus considérable des possessions anglaises; elle est à 5 lieues de notre côte et à 50 de la côte d'Angleterre; longue d'environ 4 lieues et large de 2, elle présente une superficie de 8 lieues carrées. Fertile, magnifiquement cultivée, et baignée par une mer poissonneuse qu'exploitent des milliers de pêcheurs, elle jouit encore d'une franchise de taxes qui lui assure une nombreuse population.



(Vue du château d'Elisabeth, à Jersey.)

Jersey est le centre d'une contrebande très active. Comme les objets de consommation n'y paient que de très faibles droits, le sucre s'y vend 10 sous, le café 20 sous; le tabac y arrive aussi à fort bon marché.

Par les mauvaises nuits sombres, pluvieuses et venteuses, des chaloupes viennent sur la côte de France, et coulent dans la mer, auprès des rochers, des quantités considérables de tabac avec une petite bonée qui surnage entre deux eaux. Les douaniers n'ont pu les apercevoir. La nuit suivante, les associés habitant la côte de France vont repêcher la marchandise dont ils connaissent la position.

Les Jersiais font aussi la contrebande avec l'Angleterre pour le thé. Le thé qui arrive en Angleterre et qui est destiné à l'exportation n'y payant pas de droits, les contrebandiers le font acheter dans les entrepôts et porter en France, à Cherbourg, par exemple, où il entre aussi en entrepôt réel pour réexportation et ne paie pas de droits; de France on l'introduit facilement en fraude à Jersey, et là on le nationalise pour

le reporter en Angleterre comme thé anglais ayant déjà satisfait au fisc.

Les habitans des îles anglaises viennent dans la portion de mer qui nous appartient emporter nos huîtres en fraude; car nos huîtrières sont plus abondantes que celles dont ils ont la possession. Quand on les prend, on les garde quelques mois en prison. Pour faire la police nous entretenons plusieurs sloops de guerre; il faut pour ce service d'excellens marcheurs, car c'est une lutte de vitesse.

Le château Elisabeth, dont nous donnons une vue, fut commencé sous le règne de cette princesse. Sa situation le rend presque imprenable, et fait en grande partie la sûreté de Jersey.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue du Colombier, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue du Colombier, 36.

LE MAGASIN PITTORESQUE.

QUATRIÈME ANNÉE.

1836.

Prix du volume broché. . . . 5 fr. 50 cent.
relié. 7

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

LIVRAISONS.

ENVOYÉES RÉUNIES UNE FOIS PAR MOIS.

PARIS.		DÉPARTEMENS.		PARIS.		DÉPARTEMENS.	
<i>Prix:</i>		<i>Franco par la poste.</i>		<i>Prix:</i>		<i>Franco par la poste.</i>	
POUR SIX MOIS.	3 f. 80 c.	POUR SIX MOIS.	4 f. 80 c.	POUR SIX MOIS.	2 f. 60 c.	POUR SIX MOIS.	3 f. 60 c.
POUR UN AN . . .	7 f. 50 c.	POUR UN AN . . .	9 f. 50 c.	POUR UN AN . . .	5 f. 20 c.	POUR UN AN . . .	7 f. 20 c.

PARIS,

AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,

RUE DU COLOMBIER, N° 50,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.